

Nouvelle menace d'attentat dans un lycée du Havre : la PJ enquête

Après deux menaces d'attentat au lycée Flaubert de Rouen (Seine-Maritime), c'est le lycée Jules-Siegfried du Havre qui est touché par un message menaçant, lundi 17 avril 2023.



Après le lycée Flaubert de Rouen (Seine-Maritime), c'est le lycée Jules-Siegfried du Havre qui est touché par une menace d'attentat.

Mais que se passe-t-il dans les lycées de Seine-Maritime ? Après deux menaces d'attentat par message via l'espace numérique de travail (ENT) au lycée Flaubert de Rouen, jeudi 13 et vendredi 14 avril 2023, c'est au tour du lycée Jules-Siegfried du Havre d'être touché par des messages menaçants, révèlent nos confrères de Paris-Normandie.

Un message qui évoquait un attentat « à la kalachnikov »

Le procureur de la République du Havre, Bruno Dieudonné, a indiqué à 76actu avoir ouvert une enquête à la suite de ce message qui évoquait un attentat « à la kalachnikov » au sein du lycée, le lundi 17 avril 2023. Le procureur a saisi la police judiciaire de Rouen, qui est déjà en charge de l'enquête des menaces du lycée Flaubert.

[Lycée Flaubert à Rouen : ce que risque l'auteur des menaces d'attentat](#)

Ce que risque l'auteur des menaces d'attentat

S'il s'avère qu'il s'agit là d'un canular de très mauvais goût, que risque le ou les auteurs ? Selon l'article 322-14 du Code pénal, « le fait de communiquer ou de divulguer une fausse information dans le but de faire croire qu'une destruction, une dégradation ou une détérioration dangereuse pour les personnes va être ou a été commise est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende ».

À Rouen, le lycée Flaubert avait fermé ses portes, jeudi 13 et vendredi 14 avril 2023, par mesure de précaution. La menace intervenant en pleine période de vacances scolaires, le lycée Jules-Siegfried est de fait fermé.